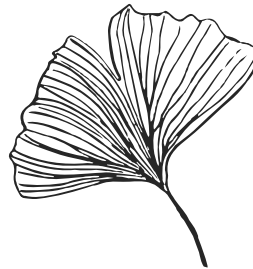


Comité syndical

Séance du 5 avril 2023



1. Désignation d'un secrétaire de séance (*rapport 2023-04-01*)
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022 (*rapport 2023-04-02*)
3. Débat d'Orientations Budgétaires (*rapport 2023-04-03 et R.O.B.*)
4. Adoption du montant de la cotisation 2023 (*rapport 2023-04-04*)
5. Adoption du Compte de gestion 2022 (*rapport 2023-04-05*)
6. Adoption du Compte administratif 2022 (*rapport 2023-04-06*)
7. Adoption du Budget Primitif 2023 (*rapport 2023-04-07*)
8. Création d'un poste d'ingénieur (*rapport 2023-04-08*)
9. Présentation du Rapport d'activités 2022 et programme de travail 2023
10. Présentation du Référentiel n°2 des Territoires du SCoT
11. Point d'étape sur la compatibilité SCoT / documents d'urbanisme
12. Prochaines Rencontres Nationales des SCoT
13. Questions diverses

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Rapport 2023-04-01

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022

Rapport 2023-04-02

3. Débat d'Orientations Budgétaires

Rapport 2023-04-03 et R.O.B.

4. Adoption du montant de la cotisation 2023

Rapport 2023-04-04

Maintien à 1 € par habitant
(abaissement en 2022)

Population légale municipale 2020 en vigueur au 1er janvier 2023

Source : *Insee, Recensement de la population 2020*

Cotisation 1€	Pop municipale 2020	Cotisation 2023
Troyes Champagne Métropole	174 501	174 501,00 €
Forêts, Lacs, Terres en Champagn	6 884	6 884,00 €
Arcis Mailly Ramerupt	11 819	11 819,00 €
Lacs de Champagne	9 195	9 195,00 €
Vendeuvre-Soulaines	7 532	7 532,00 €
Région de Bar-sur-Aube	10 744	10 744,00 €
Barséquanais en Champagne	18 571	18 571,00 €
Chaourçois Val d'Armance	10 389	10 389,00 €
Pays d'Othe	7 737	7 737,00 €
TOTAL	257 372	257 372,00 €

En 2023, le syndicat poursuivra l'ensemble de ses missions (suivi des documents d'urbanisme, suivi et évaluation du SCoT, travaux d'approfondissement, assistance et accompagnement des collectivités...).

La phase de mise en œuvre du SCoT induit un travail de suivi sur plusieurs années, permettant au syndicat d'envisager la poursuite de ses missions à cotisation constante.

Dans ce contexte, un maintien de la cotisation à 1€ par habitant est proposée en 2023 afin de faire face aux charges de fonctionnement du syndicat.

5. Adoption du Compte de gestion 2022

Rapport 2023-04-05

6. Adoption du Compte administratif 2022

Rapport 2023-04-06

7. Adoption du Budget Primitif 2023

Rapport 2023-04-07

8. Création d'un poste d'ingénieur

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT
DE CHARGE DE MISSION URBANISME ET OBSERVATOIRE
AU 01 SEPTEMBRE 2023

Afin de mener à bien la mise en oeuvre du SCoT des Territoires de l'Aube, le syndicat DEPART souhaite renforcer son équipe afin de disposer des compétences nécessaires pour faire face à la charge de travail.

Les missions attendues portent sur la veille à la compatibilité, l'observatoire du SCoT, l'assistance et l'accompagnement des collectivités.

Il est proposé de créer au tableau des emplois un emploi permanent à temps complet de Chargé(e) de mission urbanisme et observatoire au grade d'ingénieur, en filière technique, relevant de la catégorie hiérarchique A, du cadre d'emplois des ingénieurs à raison de 35 heures hebdomadaires, pour un recrutement au 01 septembre 2023.

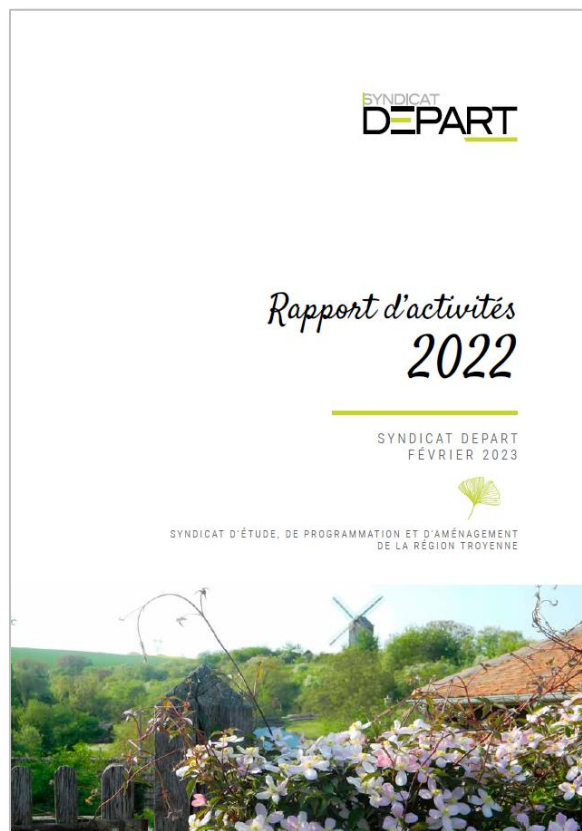
9. Présentation du Rapport d'activités 2022 et programme de travail 2023

Mise en œuvre et premiers travaux d'évaluation du SCoT :
Analyse de la compatibilité,
observatoire du SCoT
(Référentiel et Cahier économie)

Une 5^e fiche-outil
La trame verte et bleue à
nos portes !

Le guide de plantation et
d'entretien de la haie
(collaboration PNRFO)

Projet trame verte en
Champagne crayeuse
450 km de haies
caractérisés, 51 j de terrain
(collaboration FDC10)



31 démarches de
PLU(i) suivies
(30 en 2021)

111 dossiers analysés et
avis rendus
en commissions
départementales
(99 en 2021)
+ 10 projets en Pôle EnRR

Conférence régionale des
SCoT et ZAN
6 réunions InterSCoT,
2 contributions à la Région

11 réunions des
instances syndicales
Bureaux et Comités
(9 en 2021)

4 lettres du SCoT

- La veille à la compatibilité
 - Analyse de la compatibilité des documents en vigueur
 - Finalisation guide de compatibilité SCoT/documents d'urbanisme
- Mise en œuvre, suivi et évaluation
 - Finalisation projet Trame verte en Champagne crayeuse (DEPART + FDC10)
 - Suivi et évaluation du schéma (Observatoire du SCoT)
- Préparation de l'évolution du SCoT
- L'assistance et l'accompagnement des collectivités en matière d'aménagement et d'urbanisme
- La participation aux démarches et réflexions en matière d'aménagement
- La gestion administrative du syndicat
- L'animation du syndicat

Réunions d'échanges avec les 9 EPCI sur bilan compatibilité et objectifs ZAN

- 14 fiches d'analyse (équipe + prestataire)
- 25 RDV en mairies (DEPART + DDT)

Réunions de restitution, sorties découverte, rapport d'étude

Référentiel territorial n°2 + Nouveau cahier thématique (consommation foncière)

Elaboration d'une Charte de qualité architecturale (DEPART + PNRFO + UDAP)

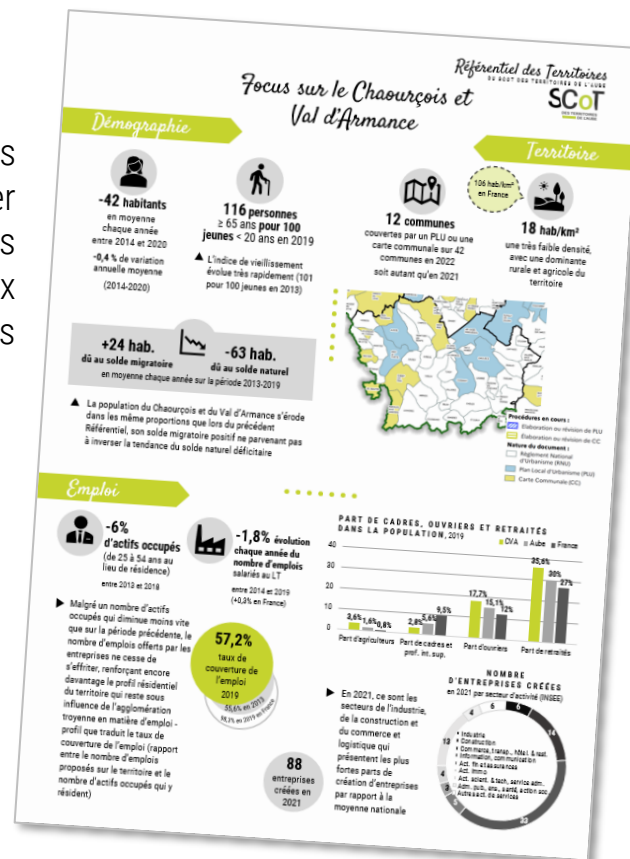
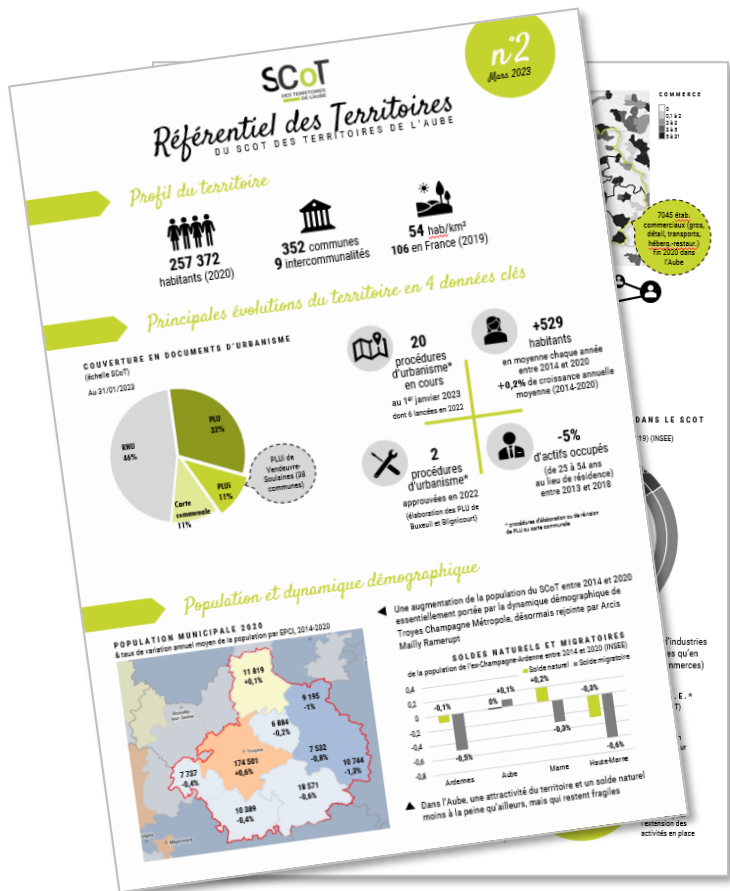
Conférence régionale des SCoT et suivi du SRADDET...

10. Présentation du Référentiel n°2 des Territoires du SCoT

Le 4 pages sur les principales tendances et les chiffres-clés à l'échelle du SCoT : actualisation et indicateurs complémentaires

+

Les fiches-zooms
EPCI : pour mesurer
les dynamiques
propres aux
territoires



11. Point d'étape sur la compatibilité SCoT / documents d'urbanisme



- 

- ements d'urbanisme en vigueur :
- prioritaires pour une fiche d'analyse
de la compatibilité (DEPART)
- ant un écart foncier significatif avec
els du SCoT (sensibilisation DDT-
-
- PLU
- DEPART
- DEPART
- al
-)
- isme (PLU)
- (CC)
- m
- octobre 2011

X:\syst_info\CARTOGRAPHIE\URBA\Doc_Urba.qgs

Les fiches d'analyse complètes (envoi mairies
+ RDV complémentaire sur demande)

Une sensibilisation conjointe DDT-DEPART sur
l'enjeu de sobriété foncière (RDV mairies)

Priorité 1 (plus de 3 critères avec rôle de polarité dans l'armature territoriale) 2021-2022	Priorité 2 (au moins 3 critères) 2022-2023	Priorité 3 (2 critères) 1 ^{er} semestre 2023
Aix-en-Othe (31/01/22)	Barberey-St-Sulpice (08/11/22)	Auxon
Arcis-sur-Aube (10/12/21)	Bercenay-en-Othe (03/02/23)	Avant-les-Ramerupt (en cours)
Bar-sur-Aube (27/07/22)	(Buchères – PAC)	Bouranton
Bayel (28/06/22)	Creney-près-Troyes (26/08/22)	Celles-sur-Ource (en cours)
Bouilly (28/06/22)	Géraudot (17/11/22)	Chappes
Brienne-le-Château (28/06/22)	Lavau (03/02/23)	Cussangy
Chaource (08/11/22)	Les Noës-près-Troyes (08/11/22)	Fontette (en cours)
Dienville (28/06/22)	Pont-Ste-Marie (10/01/23)	Laines-aux-Bois (03/03/23)
Ervy-le-Châtel (10/01/23)	(La Rivière-de-Corps - PAC)	Macey
(Essoyes – PAC)	St-André-les-Vergers (en cours)	Montaulin
Mussy-sur-Seine (26/08/22)	St-Germain	Montsuzain
Vaudes (28/07/22)	(St-Julien-les-Villas - PAC)	Moussey
Troyes (17/11/22)	Ste-Maure (10/01/23)	Radonvilliers
	(Ste-Savine – PAC)	Saint-Thibault (en cours)
	(Voué – PAC)	
13 documents (12 fiches)	15 documents (10 fiches)	14 documents

21 fiches transmises
(sur 36)

PLU	Cartes communales
Assencières (14/03/23)	Aubeterre (29/11/22)
Bourguignons (11/04/23)	Baroville
Fouchères	Brillecourt
Isle-Aumont (10/01/23)	Chalette-sur-Voire (28/03/23)
Loches-sur-Ource (13/12/22)	Champignol-lez-M. (01/12/22)
Mesnil-Sellières	Chessy-les-Prés (04/05/23)
Montgueux (02/03/23)	Fresnoy-le-Château (09/05/23)
Nogent-sur-Aube	Les Bordes-Aumont (28/02/23)
Prugny (08/12/22)	Les Croûtes (13/10/22)
Rouilly-St-Loup (07/02/23)	Lirey
St-Benoit-sur-Seine (09/03/23)	Longsols (11/05/23)
St-Léger-sous-Brienne (05/01/23)	Meurville
St-Pouange (09/02/23)	Racines (10/11/22)
Thennelières	Rouvres-les-Vignes (20/10/22)
Vallentigny (19/01/23)	St-Jean-de-Bonneval (30/03/23)
Verrières (03/01/23)	St-Phal (17/01/23)
Villechétif (12/01/23)	Villemereuil (22/11/22)
17 documents	17 documents

22 communes rencontrées
(sur 34)

12. Prochaines Rencontres Nationales des SCoT

<https://rns.fedescot.org/>



14, 15 et 16 juin 2023 à Nîmes

- Pré-inscriptions auprès de Claudie



13. Questions diverses

L'info en ligne
www.syndicatdepart.fr



claudie.leitz@syndicatdepart.fr
aurore.chaussepied@syndicatdepart.fr
guillaume.patris@syndicatdepart.fr
andrea.ioele@syndicatdepart.fr

03 25 71 88 98
03 25 71 88 93
03 25 71 89 00
03 25 71 88 95